

MAIRIE DE THERVAY

39290 THERVAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2024-12-06

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : BERTOLI Régis, CHAMONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline.

ABSENTS EXCUSES : CRETIN Christian, PHILIPPON Franck.

Secrétaire de séance : CHAMONNOIS Alain.

Convocation du 04/12/2024 (affichée le 04/12/2024).

OBJET : REMBOURSEMENT A PARTICULIER

Mr le Maire quitte la salle de Mairie et Mr CHAMONNOIS, Adjoint, prend la présidence de séance.

L'Adjoint au maire expose des travaux d'étalement étaient nécessaires pour soutenir la voute de la cave située sous l'église et qu'à ce titre, M. le Maire a cherché à acquérir des étais de maçon. Il a trouvé le matériel correspondant sur le site du « Bon coin » mais a du régler lui-même cet achat d'un montant de 238 euros.

M. Champonnois précise qu'il semble logique de rembourser cette somme à M. ECARNOT et demande au conseil municipal d'autoriser cette opération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le remboursement de 238 euros à M. ECARNOT.

6 voix pour / 1 non votant

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

